REDEVANCE D'ORDURES MÉNAGÈRES: GRILLES TARIFAIRES 2025 EN BREF

SARREBOURG, PHALSBOURG, RÉDING, BUHL-LORRAINE

GRILLE TARIFAIRE POUR LES MÉNAGES (résidence principale)



TOURNÉES DE COLLECTE DE LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES TOUTES LES SEMAINES

COMPOSITION DU FOYER	1 personne	2 à 4 personnes	5 personnes et +
Taille de la poubelle d'Ordures Ménagères à puce électronique (obligatoire)	80 litres	140 litres	240 litres
Part fixe annuelle Incluant: - TOURNÉES DE COLLECTE EN PORTE À PORTE - CENTRE DE TRI ET RECYCLAGE DES EMBALLAGES - DÉCHÈTERIES (ACCUEIL, TRANSPORT, TRAITEMENT) - COLLECTE DES BORNES VERRE/ PAPIERS/ TEXTILES / DÉCHETS ALIMENTAIRES - ET 10 LEVÉES DE LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES	135 €	246 €	404 €
Part variable <u>à partir de la 11e levée</u> jusqu'à la 18e levée	3,20 €/levée	4,80 €/levée	7,50 €/levée
Part variable <u>à partir de la 19e levée</u>	6,40 €/levée	9,60 €/levée	15,00 €/levée

* Pour les mouvements intervenus en cours d'année, la part fixe annuelle ainsi que le nombre de levées sont proratisés au jour du mouvement.



Vous souhaitez des renseignements?

PÔLE DÉCHETS DU PAYS DE SARREBOURG

pole-dechets@pays-sarrebourg.fr

ou 0800 807 018 (gratuit depuis un poste fixe)

* PART FIXE PRORATISÉE					
Du/ 2025 au 31/12/2025					
incluant levées					





Dans le cas d'une copropriété disposant d'une ou plusieurs poubelle(s) collective(s), la redevance est adressée au gestionnaire ou au syndic, qui répartit ensuite les charges entre les différents appartements.

GRILLE TARIFAIRE POUR LES MÉNAGES AYANT ACCÈS À UNE BORNE SEMI-ENTERRÉE

*Bac fourni suite à convention et destiné exclusivement à la collecte des protections anatomiques d'une personne souffrant de problèmes pathologiques d'incontinence.

1	Вас	Part fixe annuelle	Prix à la levée
0	80L	0 €	1,50 €
	140L	0 €	2,00 €

BORNE AVEC CONTRÔLE D'ACCÈS

160 €	2,10€/dépôt	3,20€/dépôt
Part fixe annuelle	Part variable	Part variable
incluant 32 dépôts	du 33 ^{ème}	à partir
dans la borne	au 52 ^{ème} dépôt	du 53 ^{ème} dépôt

BORNE SANS CONTRÔLE D'ACCÈS

Part fixe annuelle

193 €

GRILLE TARIFAIRE POUR L'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

Du 30/06/25 au 31/12/25 9 accès forfaitaires 10€ à partir du 10ème accès

RÉSIDENCES SECONDAIRES

Bac sanitaire supplémentaire (80 ou 140 Litres)





Les résidences secondaires sont dotées d'un **BAC DE 80 LITRES** et facturées suivant le même abonnement qu'un foyer d'une personne seule en résidence principale.

Pour les autres situations particulières, se référer à la délibération

GRILLE TARIFAIRE POUR LES MÉNAGES ÉQUIPÉS D'UNE POUBELLE COLLECTIVE